

A Paris, le 29 mai 2024

Aujourd'hui, être étudiant·e en sciences infirmières représente un coût significatif. En 2022, l'enquête Bien-Être révèle que **52,8%** des ESI ont une **santé financière très mauvaise** et que **58,1%** des étudiant·e·s **doivent travailler en parallèle de leurs études**.

**Cette situation est plus qu'alarmante, la précarité des ESI ne cesse d'augmenter.**

La situation ne va pas s'améliorer avec le dégel des frais d'inscription. À la prochaine rentrée universitaire, les ESI en formation soce devront payer **175 € de frais d'inscription**, soit **5€** de plus que l'année précédente. Pour les étudiant·e·s infirmier·ère·s en second cycle (EIBO, EIPA, EIA), c'est **une augmentation de 7 € soit 250 €** qu'il·elle·s devront payer à la rentrée.

L'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant·e·s en sciences infirmières aggrave leur précarité de manière critique. Il·elle·s sont déjà confronté·e·s à des dépenses considérables telles que la CVEC, les tenues professionnelles non fournies, les loyers élevés, les bourses souvent tardives et irrégulières. Ces **frais supplémentaires accentuent une difficulté financière déjà présente**.

Dans plusieurs régions, les étudiant·e·s boursier·ère·s ne bénéficient pas d'exonération ce qui engendre **des frais à avancer que les étudiant·e·s ne possèdent pas**. Cette situation entrave l'accès à l'enseignement supérieur, allant à l'encontre des **valeurs d'égalité des chances censées être promues**. Cela impacte non seulement les conditions d'études des étudiant·e·s, mais aussi leurs conditions de vie. Il·elle·s se voient privé·e·s de l'accès à la vie étudiante et au bien-être.

**1 ESI sur 3 a déjà dû faire un choix dans ses dépenses mensuelles.**

La **précarité étudiante et les aides sociales insuffisantes** constituent aujourd'hui un frein majeur à la formation des futur·e·s infirmier·ère·s, indispensables à notre système de santé. **Il est urgent de mettre en place des mesures rapidement pour atténuer ce poids financier et soutenir les étudiant·e·s**, qui doivent également pouvoir profiter pleinement de leur formation et de leur vie étudiante.

**La FNESI demande le gel des frais d'inscriptions universitaires et la revalorisation des aides sociales ainsi que des indemnités de stage à la hauteur des besoins des ESI.**

Pauline BOURDIN  
Présidente  
presidence@fnesi.org  
06.40.81.65.09



Chann PHILIPPE  
Attachée de Presse  
presse@fnesi.org  
06.59.35.54.33